Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Assemblée Générale - 12 décembre 2007

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Gérard RENARD

Président Directeur Général

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

SCRUTATEURS

Administrateurs

François HEYRAUD **Pierre PAGESSE**

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

SECRETAIRE DE SEANCE

Adrian HUIGE

Directeur Général Délégué

APPROBATION DE LA DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ordre du jour

> Stratégie

> Comptes consolidés 2006-2007

> Actualités

> Perspectives

> Gouvernance

> Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes

> Vote des résolutions

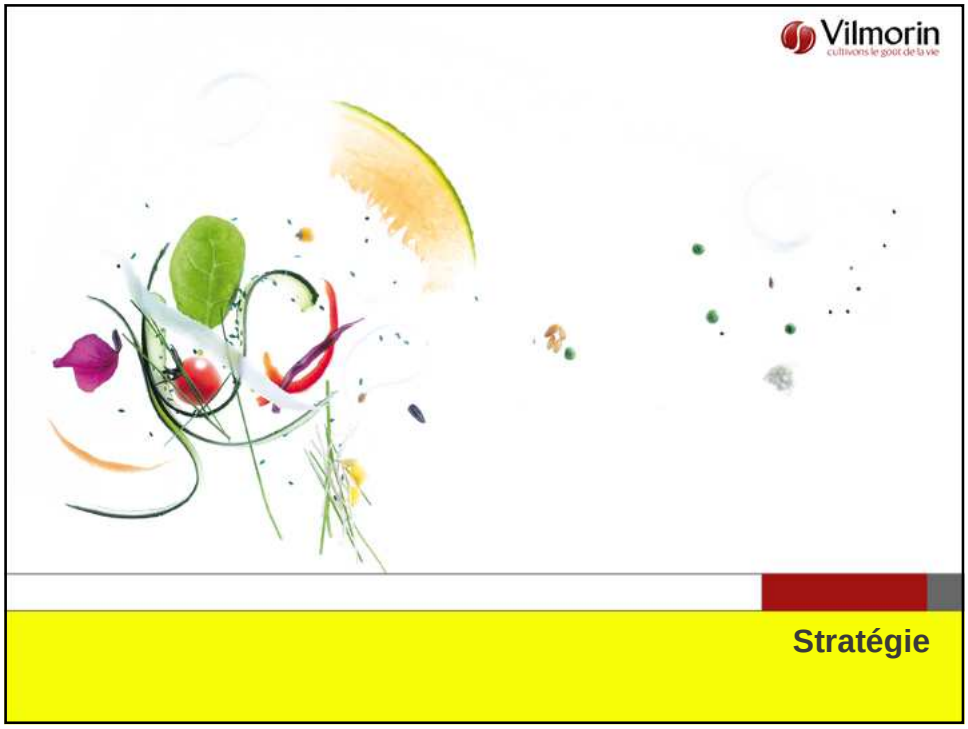

Profil

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

En bref

> 4ème semencier mondial, expert dans l'amélioration des plantes

Semences potagères et produits de jardin

Maraîchers et transformateurs

Jardiniers amateurs

Semences de grandes cultures

Agriculteurs

Stratégie

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Ambitions

> **Renforcer une position d'acteur majeur dans un contexte de marché caractérisé par :**

- La concentration des acteurs mondiaux
- L'avènement des technologies amont
- De nouveaux relais de croissance

> **Conforter un modèle original d'organisation et de management**

> **Poursuivre une croissance soutenue en s'appuyant sur :**

- La recherche
- Le développement à l'international

Stratégie

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Recherche

> **Chiffres clés au 30 juin 2007**

- Stations de recherche : plus de 60 dans le monde
- Effectif : plus de 1 100 techniciens soit 25 % de l'effectif total
- Budget recherche : 98 M€ dont 25 % dédiés aux biotechnologies

en M€

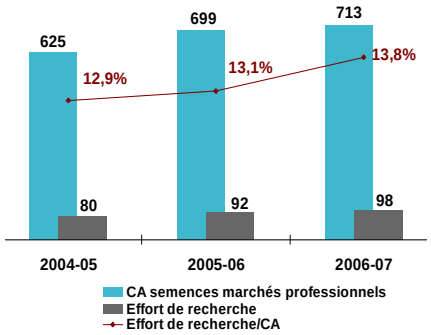

Stratégie

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Recherche

> Objectifs

- Poursuivre l'investissement en sélection variétale améliorante et enrichir les ressources génétiques

- Intensifier l'investissement dans les biotechnologies végétales
  - marquage moléculaire
  - génomique
  - transgénèse

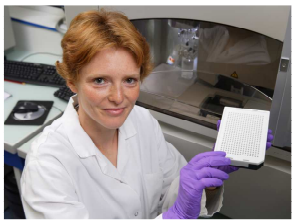

Afin d'anticiper et de répondre à la demande des professionnels et des consommateurs

Stratégie

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Développement à l'international

> Chiffres clés au 30 juin 2007

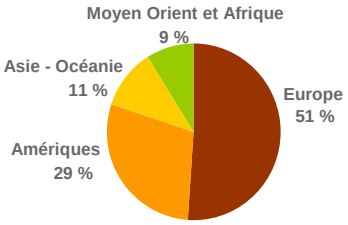

Chiffre d'affaires international (hors France)
par zone géographique au 30 juin 2007

> Objectifs

- Accélérer le développement en Asie, notamment en Chine, en Inde et au Japon
- Poursuivre la croissance aux Etats-Unis avec des variétés à haute valeur ajoutée
- Rester attentifs à toute opportunité de croissance externe

Vilmorin
cultivons le goût de la vie
Comptes consolidés 2006-2007

Vilmorin
cultivons le goût de la vie
Faits marquants 2006-2007

Faits marquants 2006-2007

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Activité semences potagères

> **Marché professionnel : accélération du développement à l'international**

- Prise de contrôle intégral de Hazera Genetics (Israël)
- Fusion de Kyowa Seed et Mikado Seed Growers (Japon)
- Prise de contrôle de Ceekay (Inde) et de Anadolu (Turquie)

> **Marché grand public : poursuite du repositionnement de l'activité sur les marchés européens du jardinage, porteurs de valeur ajoutée**

Faits marquants 2006-2007

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Activité semences grandes cultures

> **Europe : renforcement de LVH sur son cœur de métier**

- Cession des activités de recherche et de production de semences fourragères et gazons
- Acquisition de la société Innoseeds

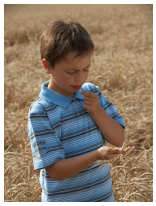

> **Amérique du Nord : forte croissance d'AgReliant sur le marché du maïs**

Comptes consolidés 2006-2007

Chiffre d'affaires consolidé (périmètre pro-forma)

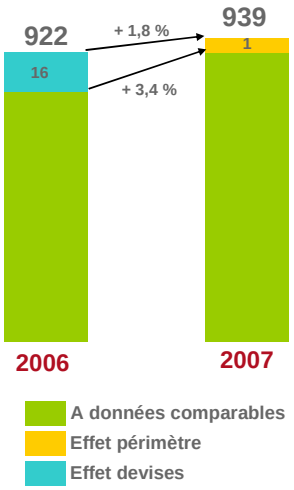

en M€

Devises

$ = 1,31 ¥ = 155 £ = 0,68

Périmètre

- Intégration activité grandes cultures de Limagrain
- Acquisition Mikado Seed Growers
- Déconsolidation Top Green
- Acquisition activité céréales Innoseeds
- Cession activité graminées

Comptes consolidés 2006-2007

Chiffre d'affaires activité potagères

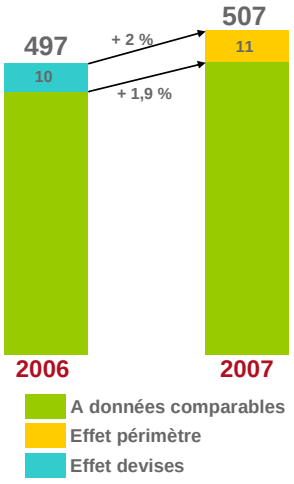

en M€

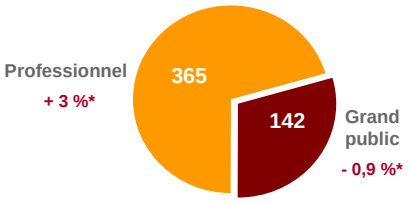

* à données comparables

Comptes consolidés 2006-2007

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Chiffre d'affaires activité grandes cultures

en M€

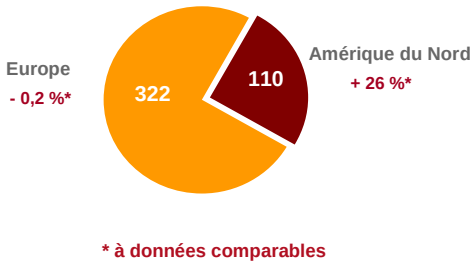

Comptes consolidés 2006-2007

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Chiffre d'affaires marchandises

en M€

Par produit

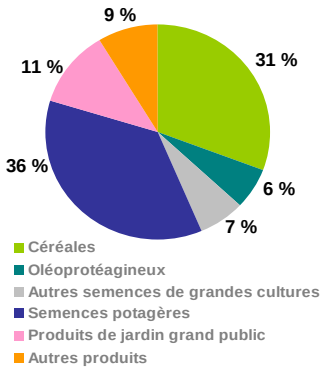

Par zone géographique

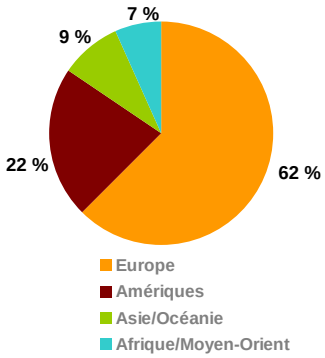

Comptes consolidés 2006-2007

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Compte de résultat

en M€	2005-06 (pro-forma)	2006-07	Variation/Impact
Chiffre d'affaires	**922,2**	**938,5**	**+16,3**
Marge commerciale	**403,0**	**414,7**	**+11,7**
Taux de marge commerciale	*43,7 %*	*44,2 %*	*+0,5 pt*
Résultat opérationnel	**59,4**	**95,1**	**+35,7**
Marge opérationnelle	*6,4 %*	***10,1 %***	*+3,7 pts*
Résultat financier	**-13,2**	**-19,9**	**-6,7**
Résultat mis en équivalence	1,3	-0,7	-2,0
Impôts	-6,4	-17,2	-10,8
Activités abandonnées	5,5	-	-5,5
Résultat net	**46,6**	**57,3**	**10,7**
Résultat net part du Groupe	**42,4**	**54,8**	**12,4**

Comptes consolidés 2006-2007

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Structure bilantielle

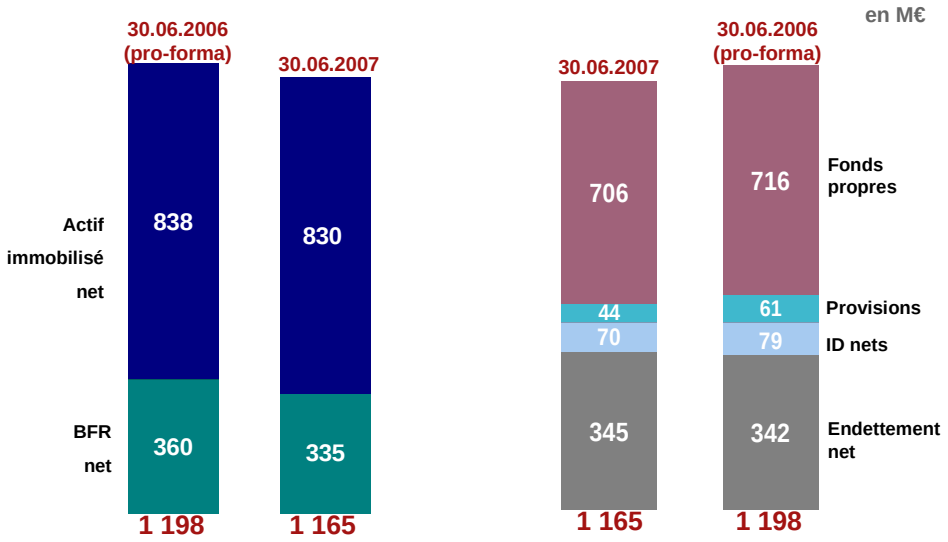

Comptes consolidés 2006-2007

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Dividendes

en €

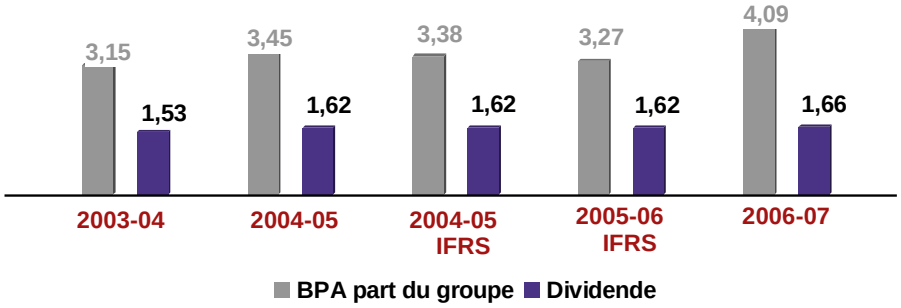

Pay-out	48,6 %	47 %	47,9 %	49,5 %	40,5 %

Nb : calculé sur base de 9 566 979 actions pour 2003/04 et 2004/05
puis 13 391 857 actions pour 2005/06 et 2006/07

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Actualités

LPHT

La Chine, au cœur de la stratégie

> Les enjeux d'une implantation pérenne

- Bénéficier de la croissance du marché des semences potagères et grandes cultures
- Enrichir les ressources génétiques avec des espèces diversifiées (potagères, maïs, blé et riz)
- Accéder aux nouvelles technologies

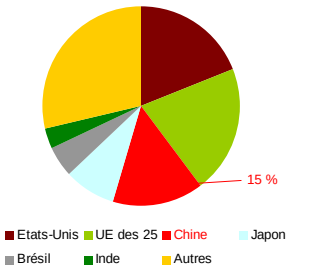

Marché mondial des semences.
Répartition par zone géographique. Md $

Source : ISF 2006

LPHT

Opération et profil

> Opération

- Conclusion d'une alliance stratégique avec la société Hunan Xindaxin Co. Ltd, actionnaire de référence de LPHT à hauteur de plus de 20 % du capital

> Profil

- Localisation : Changsha, province du Hunan
- Activité : un des leaders mondiaux en riz hybride et de belles positions concurrentielles en semences potagères (piment, poivron…)
- Cotation à la Bourse de Shenzen depuis 2000
- Chiffre d'affaires 2006 : 95 M€
- Effectif : environ 800 salariés

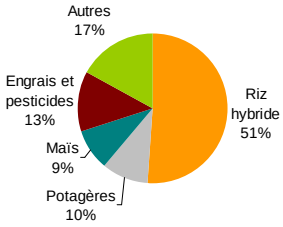

LPHT

Implantations

Filiale.
Semences potagères

Recherche blé Limagrain et accord avec CAAS

Recherche maïs Limagrain

Clause Tézier

Production de semences potagères pour l'ensemble de la branche

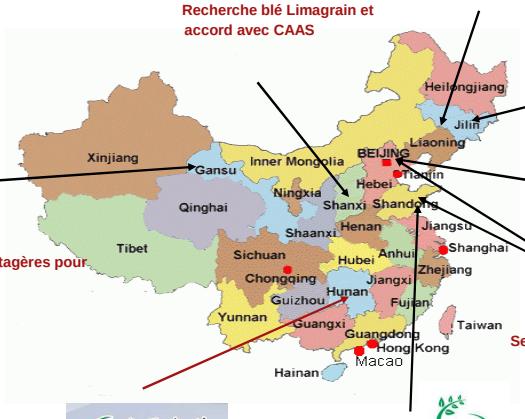

Semences potagères

(Siège social)

Semences potagères

Projet de cession des activités grand public

Bilan et mise en perspective

> Plan de réorientation grand public 2005 : un bilan nuancé

- Hétérogénéité et relative fragilité des performances économiques
- Nécessité d'accélérer le redéploiement marketing et commercial de certaines sociétés sur un marché européen des semences en régression
- Impératif d'une vision et d'un engagement de long terme

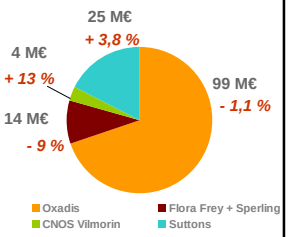

Chiffre d'affaires par société

> Marchés professionnels : des enjeux et des priorités majeurs

- Concentration concurrentielle et croissance externe
- Investissements sur les nouvelles zones de développement et sur les nouveaux marchés
- Intensification de l'investissement recherche et accès aux technologies

Projet de cession des activités grand public

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Conditions et mise en oeuvre

> Recherche d'un opérateur/investisseur industriel ou financier

> Cession de l'ensemble des pôles opérationnels

> Conservation par Vilmorin de la pleine propriété de ses marques professionnelles (Vilmorin, Clause, Tézier, …) et cession des marques dédiées au marché grand public

Vilmorin — Clause — Tézier

> Échéance de réalisation : 2008 selon les conditions du marché

Projet de cession des activités grand public

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Nouveau profil de Vilmorin

> Un métier unique : semencier, à destination des marchés professionnels (agriculteurs, maraîchers, industrie agro-alimentaire, …)

> Une capacité d'investissement accrue afin de renforcer les deux axes stratégiques :
- Recherche et innovation
- Développement international

> Une amélioration du profil en termes de performances financières

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Recherche amont

Activité potagères	Activité grandes cultures

Clientèle professionnelle

Chiffre d'affaires : 850 M€
Investissement recherche : environ 100 M€
Effectif : 3 700 personnes

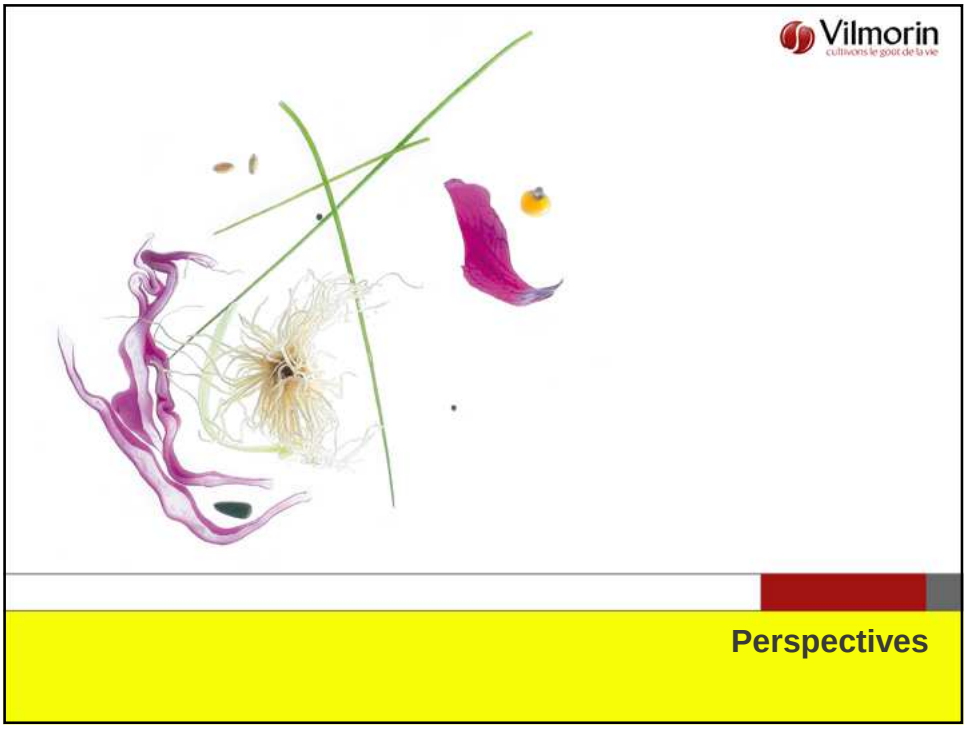

Perspectives

Perspectives 2007-2008

Poursuivre le développement de Vilmorin….

> Enjeux

- Gérer le désinvestissement de l'activité grand public
- Intégrer "LPHT" et les structures nouvellement acquises
- Rester vigilant à toute opportunité de croissance externe
- Intensifier l'investissement recherche

> Objectifs

- Viser un chiffre d'affaires d'1 milliard d'euros en 2008 alimenté par :
  - > la croissance de l'activité potagères professionnelle : + 5 %
  - > la croissance de l'activité grandes cultures : + 5 %
  - > un niveau d'activité stable en grand public
- Ambitionner une marge opérationnelle comprise entre 9,5 % et 10 %

Perspectives 2007-2008

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

…. dans un marché contrasté

> Opportunités

- Evolution des prix agricoles mondiaux
- Croissance du marché des OGM aux Etats-Unis
- Ouverture et dynamisme des marchés asiatiques
- Pipe line de nouveaux produits issus de la recherche

> Facteurs d'incertitude

- Impacts réels des évolutions prévues du marché agricole européen:
  - devenir du marché des plantes génétiquement modifiées
  - pérenité de la mise en culture des jachères
  - développement du marché des biocarburants …
- Rythme de croissance du marché du maïs aux Etats-Unis

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Gouvernance

Gouvernance

Administrateurs Cooptés

Pierre PAGESSE

Joël ARNAUD

Philippe AYMARD

Jean-Yves FOUCAULT

Gouvernance

Nouveaux Administrateurs

Pascal VIGUIER

Didier MIRATON

Vilmorin
cultivons le goût de la vie
Informations complémentaires

Vilmorin
cultivons le goût de la vie
Questions

Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes

Catherine PORTA

Commissaire aux Comptes

KPMG Audit

Vote des résolutions

1ère résolution

Approbation des comptes sociaux annuels et quitus au Conseil d'Administration

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 30 juin 2007 tels qu'ils sont présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2006-2007.

2ème résolution

Conventions réglementées

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, déclare approuver lesdites conventions.

3ème résolution

Affectation du résultat

L'Assemblée générale, sur la proposition des membres du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 25 818 025,23 euros de la façon suivante :

Résultat net au 30 juin 2007	25 818 025,23 euros
Affectation à la réserve légale	1 290 901,26 euros
Résultat au 30 juin 2007 disponible	24 527 123,97 euros
Report à nouveau initial	17 503 429,89 euros
Dividendes à distribuer	22 230 482,62 euros
Report à nouveau final	19 800 071,24 euros

Il est précisé que la société ne bénéficie pas de la distribution de dividendes sur les actions qu'elle détient en propre. Les dividendes correspondant à ces titres seront affectés en report à nouveau.

Le dividende est fixé à 1,66 euro par action.

L'Assemblée générale décide que la mise en paiement des dividendes interviendra au plus tard le 20 décembre 2007.

4ème résolution

Approbation des comptes consolidés annuels et quitus au Conseil d'Administration

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée générale approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2007 tels qu'ils sont présentés, ainsi que la gestion du groupe des sociétés consolidées telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2006-2007.

5ème résolution (résumé)

Achat et vente par la société de ses propres actions

L'Assemblée générale délègue au Conseil d'Administration tous pouvoirs à l'effet d'intervenir en Bourse sur les actions de la société par le moyen d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissements, en vue de favoriser la liquidité et la cotation régulière de l'action Vilmorin & Cie.

Le prix maximum d'achat est fixé à 150 euros par action et le nombre maximum d'actions susceptible d'être acquises est de 1 000 000.

La présente autorisation est donnée pour une durée maximum de 12 mois.

6ème résolution

Ratification de la nomination d'Administrateurs

L'Assemblée générale ratifie la nomination, en qualité d'Administrateurs de la société, de Messieurs :

> Pierre PAGESSE,

> Joël ARNAUD,

> Philippe AYMARD,

> Jean-Yves FOUCAULT,

cooptés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 18 décembre 2006, en remplacement respectivement de Messieurs :

> François DELOCHE,

> Raoul FAURE,

>Jean-Denis POULET

> Jean-Paul FAURE,

pour la durée des mandats de ces derniers restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2008, à l'exception de Monsieur Jean-Yves FOUCAULT dont le mandat expire à l'issue de la présente Assemblée.

7ème résolution

Nomination d'un Administrateur

L'Assemblée générale nomme Monsieur Pascal VIGUIER, en qualité d'Administrateur de la société, pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010.

8ème résolution

Nomination d'un Administrateur indépendant

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et afin de promouvoir au sein de la société les principes de gouvernance d'entreprise recommandés notamment par la Commission Européenne, nomme Monsieur Didier MIRATON, en qualité d'Administrateur indépendant, pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010.

9ème résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Yves FOUCAULT vient à expiration ce jour, approuve le renouvellement dudit mandat pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010.

10ème résolution (résumé)

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Emission d'obligations ou autres titres de créance assimilés

L'Assemblée générale délègue au Conseil d'Administration tous pouvoirs à l'effet d'émettre, avec ou sans appel public à l'épargne, des obligations ou tous autres titres de créances assimilés jusqu'à concurrence d'un montant nominal de 250 millions d'euros maximum.

La présente autorisation est donnée pour une durée maximum de 18 mois. Elle annule et remplace celle précédemment accordée par l'Assemblée générale annuelle ordinaire du 12 décembre 2006.

11ème résolution (résumé)

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Emission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la société ou à des titres de créance tels que notamment des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions ordinaires nouvelles ou existantes

L'Assemblée générale (…) délègue au Conseil d'Administration, pour une durée de 24 mois, avec faculté de subdélégation pour décider de procéder, avec ou sans appel public à l'épargne, à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, ou à l'attribution de titres de créances. (…)

Le montant nominal maximum des augmentations de capital immédiate et/ou à terme susceptibles de résulter de la présente délégation donnée au Conseil d'Administration est fixé à 250 millions d'euros, sous réserve de la limite globale prévue à la quatorzième résolution. (…)

Les actionnaires ont, proportionnellement au nombre de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital émises en vertu de la présente résolution. Le Conseil d'Administration fixera les conditions et les limites dans lesquelles les actionnaires pourront exercer leur droit de souscrire à titre irréductible en se conformant aux dispositions légales en vigueur et pourra instituer au profit des actionnaires un droit préférentiel de souscription à titre réductible qui s'exercera proportionnellement à leurs droits et dans la limite de leurs demandes. (…)

Dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la délégation qui lui est conférée dans la présente résolution, le Conseil d'Administration rendra compte à l'Assemblée générale ordinaire suivante, de l'utilisation faite des autorisations conférées dans la présente résolution.

12ème résolution (résumé)

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la société ou à des titres de créance tels que notamment des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions ordinaires nouvelles ou existantes

L'Assemblée générale (…) délègue au Conseil d'Administration sa compétence, pour une durée de 24 mois, avec faculté de subdélégation, pour décider de procéder, avec ou sans appel public à l'épargne, à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, ou à l'attribution de titres de créances (…).

Le montant nominal maximum des augmentations de capital immédiates et/ou à terme susceptibles de résulter de la présente délégation ne pourra excéder 250 millions d'euros, sous réserve de la limite globale prévue à la quatorzième résolution (…).

L'Assemblée générale décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente résolution en laissant toutefois au Conseil d'Administration le pouvoir d'instituer au profit des actionnaires un droit de priorité à titre irréductible et/ou réductible ne donnant pas droit à la création de droits négociables (…).

Dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la délégation qui lui est conférée dans la présente résolution, le Conseil d'Administration rendra compte à l'Assemblée générale ordinaire suivante, de l'utilisation faite des autorisations conférées dans la présente résolution.

13ème résolution (résumé)

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Possibilité d'utiliser les onzième et douzième résolutions

L'Assemblée générale (…) délègue au Conseil d'Administration sa compétence avec faculté de subdélégation, de faire usage, en tout ou partie, dans le cadre des dispositions légales, des diverses délégations résultant des onzième et douzième résolutions au cas où interviendraient une ou plusieurs offres publiques d'achat ou d'échange portant sur les valeurs mobilières émises par la société.

L'Assemblée générale décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre, dans les conditions prévues par la loi la présente délégation.

La présente délégation est conférée pour une durée de 12 mois qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2008.

14ème résolution (résumé)

Limitation globale du montant des émissions

L'Assemblée générale (…) décide que les augmentations de capital pouvant résulter de l'utilisation des délégations comportant autorisation d'émission d'actions et d'autres valeurs mobilières données aux onzième, douzième et treizième résolutions ci-dessus, ainsi que les émissions des valeurs mobilières prévues à la dixième résolution ci-dessus ne pourront excéder, en global, le montant nominal total de 350 millions d'euros (…).

15ème résolution

Augmentation du capital social réservée aux salariés

L'Assemblée générale (…) décide de réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise ou à un plan d'épargne groupe.

L'Assemblée générale délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social (…).

La présente autorisation est conférée pour une durée maximum de 24 mois. Elle annule et remplace celle précédemment accordée par l'Assemblée générale du 13 décembre 2005.

16ème résolution

Délégation de pouvoirs

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extraits du procès-verbal constatant les présentes délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales ou administratives.

Vilmorin
cultivons le goût de la vie

Assemblée Générale - 12 décembre 2007